



## Propriétaire ne veut plus vendre

Par **Guillaume94**, le **25/07/2019** à **19:48**

Bonjour nous avons signé un compromis de vente pour une maison le 3 mai. Depuis nous avons une offre de prêt signé et un accord immédiat de l'assurance du crédit. Nous aurions dû signé chez le notaire le 23 juillet. Problème, la propriétaire ne veut plus vendre. Que faire ?  
Merci

Par **Visiteur**, le **25/07/2019** à **22:27**

Bonjour

Le propriétaire est obligé de signer la vente, rendue parfaite par le compromis.

S'il s'y refuse, vous pouvez saisir la justice et contraindre le vendeur indélicat qui souhaite revenir sur sa décision, à respecter ses engagements et le forcer à la vente.

La plupart du temps, pour éviter une procédure longue, celui qui ne respecte pas ses engagements paye à l'autre partie une somme d'argent en guise d'indemnité. S'il s'y refuse, il faudra saisir le tribunal de grande instance pour réclamer le paiement de l'indemnité en justice.